

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : METROCARE 250 MG COMPRIMES POUR CHIENS ET CHATS, Comprimé

Titulaire : ECUPHAR

Composition : Métronidazole 250 mg - Excipient QSP 1 comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5894373 3/2019

Date de décision : 27/06/2019